

DÉCISION DU PRÉSIDENT N° : 2025 – 077

Objet : Évacuation de la passerelle accidentée de la voie verte avenue Etienne AUDIBERT

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant le sinistre survenu le 10 mai 2025 où un camion a accidentellement percuté et fait chuter la passerelle sur la chaussée de l'avenue Etienne Audibert.

Considérant qu'il est important de procéder à l'évacuation de la passerelle accidentée à la suite du sinistre.

Considérant que l'expert d'assurance ayant procédé à l'expertise du lieu du sinistre donne son aval pour entreprendre les travaux de remplacement de l'ouvrage accidenté

DÉCIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société 3D TERRASSEMENT, Devis n° DEV-2025-0126, dont le siège est situé sise 4 chemin du Roy, 60300 Senlis, pour un montant de 2 220.00 € HT, soit 2 664.00 € TTC.



- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
 - La société 3D TERRASSEMENT

Fait à Senlis, le

02 OCT. 2025

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Sous-Préfecture le : 02 OCT. 2025

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 02 OCT. 2025

Guillaume **MARÉCHAL**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise

Maire de Fleurines



30 Avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS
Siret : 20006697500018
Tél : 03.44.99.08.60

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 060-200066975-20251002-2025_077-AR

Emis le 22-09-2025

Nos Références

Demandeur	LEFEUVE Jerome jerome.lefeuve@ccsso.fr 06.81.81.43.40 Service CHORUS : TV - TRAVAUX VOIES VERTES
-----------	--

Livraison	COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE 30 AVENUE EUGENE GAZEAU 60300 SENLIS Tél.: 03.44.99.08.60
-----------	---

6190

3D TERRASSEMENT

4 CHEMIN DU ROY

60300 SENLIS

OBJET : SINISTRE PASSERELLE - ÉVACUATION PASSERELLE DÉFECTUEUSE - AVENUE ETIENNE AUDIBERT, SENLIS

Poste	Désignation	Quantité	Taux Remise	Prix unitaire HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant total TTC
1	SÉCURISATION : TRANSPORT ET REPLI DU MATÉRIEL : CAMION ATELIER ET CAMION GRUE, MISE EN PLACE DE LA SIGNALISATION POUR LE CHANTIER	1.00		640.00	20.00	128.00	768.00
2	DÉCOUPE : DÉMONTAGE, DÉCOUPAGE ET TRI DES MATÉRIAUX PAR 2 TECHNICIENS (OXYCOUPEUR)	1.00		1 200.00	20.00	240.00	1 440.00
3	ÉVACUATION : CHARGEMENT ET ÉVACUATION EN SITE CLASSÉ ADAPTÉ SELON LES MATÉRIAUX	1.00		680.00	20.00	136.00	816.00
4	MOINS-VALUE : MOINS-VALUE POUR LA VALORISATION DES MATÉRIAUX	1.00			20.00	-90.00	-540.00
5	NETTOYAGE DE LA BENNE	1.00		150.00	20.00	30.00	180.00

	Totaux	HT €	2 220.00
		TVA €	444.00
		TTC €	2 664.00

IMPORTANT : Votre facture devra impérativement être déposée sur le Portail Chorus en y indiquant les éléments suivants:

- Siret : 20006697500018
- Numéro engagement : S0250014
- Code service Chorus: TV - TRAVAUX VOIES VERTES

Merci de joindre un RIB ou de le faire figurer sur la facture. Veuillez indiquer le numéro d'engagement S0250014 sur la facture.

Bon de commande visé par Françoise PRIEUR le 24-09-2025

Exercice : 2025 Budget : 01-CC SENLIS SUD OISE

Créateur du BDC : Jérôme LEFEUVE

N°	Engagement	Imputation (Gestionnaire / Nature / Sous-Rubrique / Opération / Service / Antenne)
1		TGP : 2315 : 87 : 31 : VCYC : INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES (E